Département de la Mayenne

CHANGE

Rue du Ponant

Lotissement "Le Domaine du Golf XII"

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 8

Surface :720 m² env.

PLAN PROVISOIRE

Vente par SOFIAL

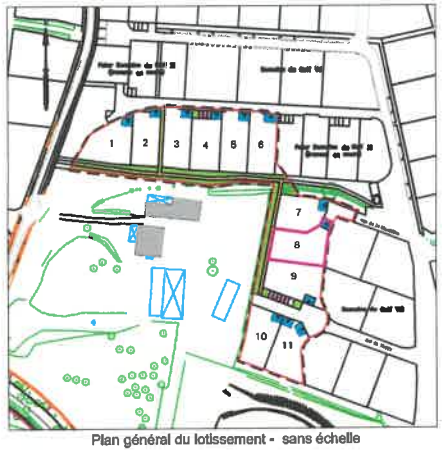

Plan général du lotissement - sans échelle

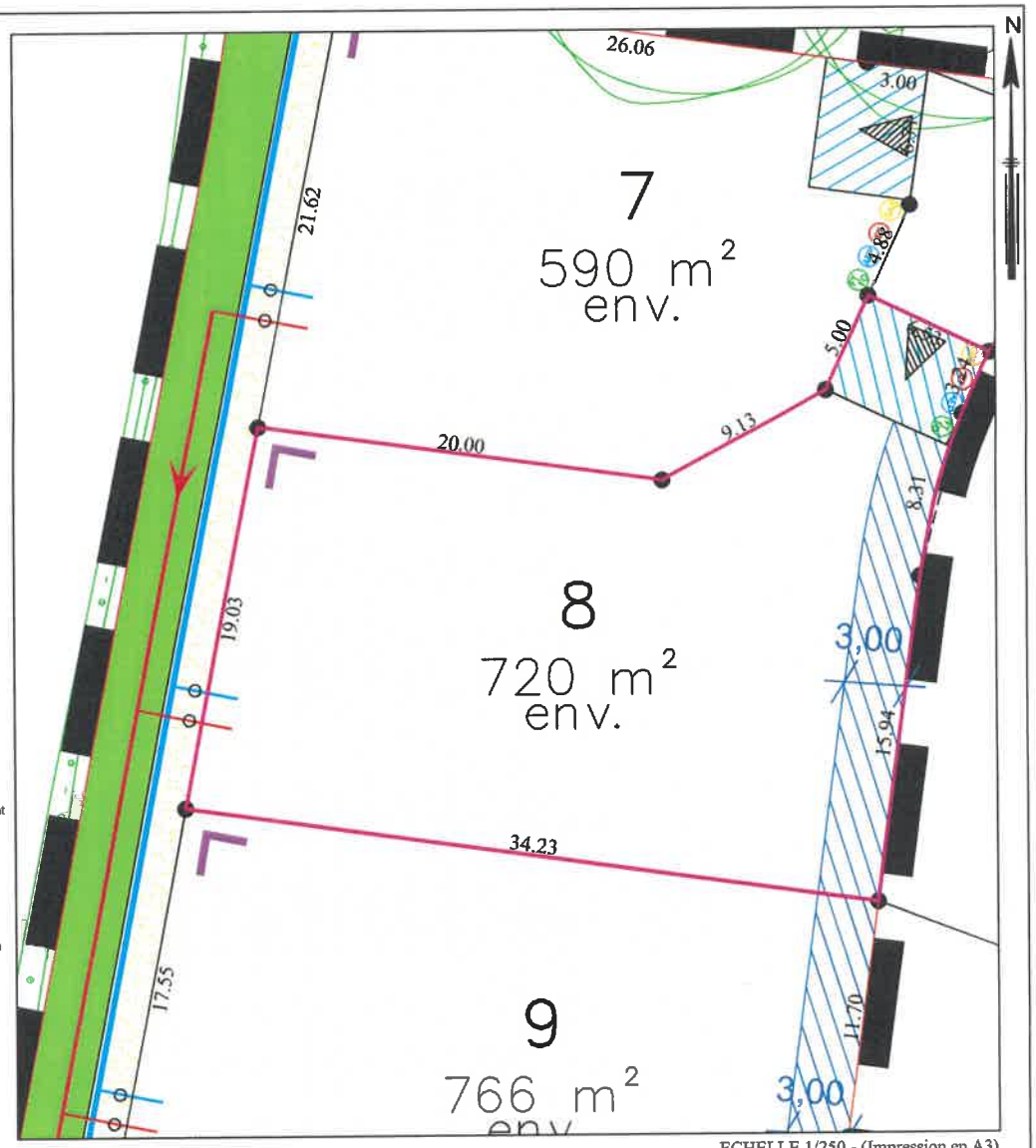

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- Périmètre du lotissement
- Surfaces cessibles
- Chaussée
- Places de stationnement dans les espaces communs.
- Cheminements piétons
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : 5.00 m de largeur maximum x 5.00 m de profondeur minimum
- Zone d'implantation possible de l'aire non close sur rue de 5.00m x 5.00m définie ci-dessus, largeur 8,50m (8.50m pour le lot 6) 2 possibilités pour le lot 11 (1 seul accès autorisé)
- Sens d'orientation imposé de la façade la plus longue de la construction principale.
- Le symbole imposé. laisse 2 possibilités pour le sens d'orientation
- Zone non constructible du lot (hors clôtures)
- Angle du lot dans lequel doit être implanté l'abri de jardin en respectant une distance minimale de 1.00m entre l'abri et les limites du lot.
- Sens de circulation des véhicules
- Zone de retournement pour les impasses d'une longueur supérieure à 60.00m entre la voie principale et l'accès au lot le plus éloigné
- Espaces verts (se référer au plan paysager PA4c)
- Arbres existants (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Bande de terrain destinée à être cédée aux riverains (à l'angle sud-est du lot 6)

Lot — Massif bocager planté en domaine privé par le lotisseur sur une bâche/paillage biodégradable d'une largeur de 3.00m à compter de la limite du lot concerné. La pose d'un grillage (ou d'un muret) s'il est envisagé sera à la charge de l'acquéreur. Ce grillage (ou muret) devra alors être implanté en limite de lot (se référer au plan paysager PA4c).Cette bande de 3.00m de largeur sera non constructible à l'exception des travaux de clôture.
Lots concernés: lots 1 à 6 (limite Sud)

LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE

29.00 :cote périmétrique garantie
29.00 :cote périmétrique approximative

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffrets gaz
- Coffrets eléctriques
- Regard téléphonique et fibre optique
- Citerneau d'eau potable
- Boîte de Branchement Eaux Usées
- Boîte de Branchement Eaux pluviales

Nota:
Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Dressé le 06 juillet 2020 par:

kaligeo
Géomètres-Experts Fonciers